

Castelnaudary, le mercredi 4 décembre 2019

Madame MILLET Lucille
Hameau des Malrieux
11320 MONTMAUR

Affaire suivie par : M. Serge FORATO

Tel : 04 68 23 68 43

Dossier Madame MILLET Lucille

Madame,

Suite à l'étude de la demande d'installation du projet d'assainissement non collectif de Madame MILLET Lucille sur la commune de MONTMAUR, nous émettons un **avis défavorable** à la mise en place d'une filière d'assainissement non collectif sur la parcelle n°85 86, section B.

Le diagnostic de votre demande d'installation d'assainissement autonome conclue que votre projet d'installation est actuellement non-conforme vis-à-vis de la réglementation en vigueur. Suite à ce diagnostic votre installation est classée **non-conforme**.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

M. Le Président
Philippe GREFFIER



Informations générales

Dossier numéro : 6827

Date du contrôle	03/12/2019	Date d'avis de passage		Origine du contrôle	Demande de PC	
Habitation	Adresse	Hameau des Malrieux				
	Bât.		Appart.		Esc. Etg.	
	CP	11320	BP			
	Commune	MONTMAUR	Complément ville			
	Référence cadastrale	B 85 86				
Propriétaire	Type					
	Date de début		Date de fin			
	Civilité, Nom, prénom	MILLET Lucille				
	Complément de nom ou conjoint					
	Adresse	Hameau des Malrieux				
	Bât.		Appart.		Esc. Etg.	
	CP	11320	BP			
	Commune	MONTMAUR	Complément ville			
	Téléphone(s)					
	Fax		Mail			
	Payeur équivalent redevance	☒				
	Occupant de l'immeuble <i>(si différent du propriétaire)</i>	Civilité, Nom, prénom				
		Téléphone(s)				
Fax			Mail			
Remarque						

Données générales du contrôle de réalisation

Demandeur (si différent du propriétaire)	
Personne(s) rencontrée(s)	
Observations	

Caractéristiques de l'habitation : nature du projet

Construction neuve ☒		Réhabilitation de l'existant ☐	
Réalisation du projet	Concepteur : ☒ Installateur : ☐		
Type de zonage :		Temps occupation :	
Nb chambre(s) : 3	Nb pièce(s) principale(s) : 5		Logement vacant : ☐
Zone de prévention des risques		Nombre équivalent Habitant	5
Remarques sur l'habitation			

Concepteur	M et M Environnement							
Adresse	1 Impasse du Château d'eau							
	Bât.		Apt.		Etg		Esc.	
Commune	MONTGISCARD	CP	31450	BP		Cplt ville		
Téléphone(s)	06 11 39 39 20							
Mail				Fax				

Caractéristiques du terrain

	Contrôleur
• Superficie totale de la parcelle : m ²	
• Superficie disponible pour l'assainissement : 0 Terrain mis à disposition par mairie de MONTMAUR m ²	Est-elle suffisante ? ☐ Oui ☐ Non
• Le terrain est-il desservi par un réseau public d'eau potable ? ☒ Oui ☐ Non	
• Pente du terrain recouvrant le traitement : Faible	
• Présence d'un captage sur le terrain ? ☐ Oui ☒ Non o Est-il destiné à la consommation humaine ? ☐ Oui ☐ Non o Si oui , distance par rapport au dispositif de traitement : m o Est-il déclaré ? ☐ Oui ☐ Non ☐ ?	Filière dans périmètre de protection d'un captage d'eau ? ☐ Oui ☒ Non Contraintes discriminatoires ? ☐ Oui ☒ Non
• Présence d'un captage sur un terrain mitoyen ? ☐ Oui ☐ Non ☒ ? o Est-il destiné à la consommation humaine ? ☐ Oui ☐ Non ☒ ? o Si oui , distance par rapport au dispositif de traitement : m o Est-il déclaré ? ☐ Oui ☐ Non ☐ ?	Contraintes discriminatoires prises en compte dans le projet ? ☐ Oui ☐ Non Distance > 35m ? ☒ Oui ☐ Non Traitement eaux usées et rejet eaux pluviales séparé ? ☒ Oui ☐ Non

Etudes et Documents

	Contrôleur
• Etude de définition de la filière ANC réalisée ? ☒ Oui ☐ Non	Etude de sol réalisée ? ☒ Oui ☐ Non
• Etude de sol réalisée ? ☒	Si non, connaissance du sol suffisante pour contrôler le projet ? ☐ Oui ☐ Non

• Autres documents :

- Plan de masse au 1/200 ou 1/500

- Plan en coupe au 1/200 ou 1/500

Plan de masse fourni ? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, renseignements suffisants pour le projet ? ☒ Oui ☐ Non

Plan en coupe fourni ? ☐ Oui ☐ Non

Si non, renseignements suffisants pour contrôler le projet ☐ Oui ☐ Non

Ecoulement correct des effluents d'amont en aval assuré ?

☒ Oui ☐ Non

Pédologie

Données pédologiques	
Perméabilité	7 mm/h
Nature de sondages effectués	☐ Tarière ☐ Fosse pédologique ☐ Observation visuelle
Possibilité	☐ Epannage souterrain classique ☐ Epannage sur sol reconstitué

Mesures de perméabilité

Perméabilité moyenne	7 mm/h
Commentaires	

Caractéristiques de l'installation

Éléments composant l'installation	
Filières traditionnelles ☐ Prétraitement ☐ Traitement	Filières agréées ☒ Filtre compact ☐ Microstation ☐ Filtre planté
☐ Présence de toilette sèche ☐ Poste de relevage	
Présence de rejet d'effluents (en sous-sol ou en milieu superficiel) : ☒	
Commentaires généraux :	

Description de l'Evacuation
• Destination des eaux pluviales : Réseau de surface ○ Commentaires :
• Origine des effluents : Toutes eaux ○ Commentaires :

Filtre compact

	Contrôleur
Numéro d'agrément : 2016-003-ext11 à 2016-003-ext18 Dénomination commerciale : ECOFLO PE 2 Capacité de traitement : 5 EH	
Fonctionnement possible par intermittence ? ☒ Oui ☐ Non • Si non, l'installation concerne t'elle bien une résidence à occupation permanente ? : ☐ Oui ☐ Non	Capacité de traitement prévue ? 5 EH

Présence d'une nappe phréatique ? ☒ Oui ☐ Non	Si présence d'une nappe, la filière est-elle autorisée ? ☒ Oui ☐ Non
Ventilation(s) : ☐	Ecoulement correct des effluents amont vers l'aval assuré ? ☒ Oui ☐ Non
Commentaires :	

Surface : m ²	Contrôleur
	Le dimensionnement est-il adapté au logement ? ☒ Oui ☐ Non
	Si non, préciser : Dispositif adapté aux contraintes du sol ? ☐ Oui ☒ Non
Distance minimale par rapport à : - o A l'habitation : 1 m - o A la limite de parcelle : m - o Aux arbres : m	Respect des distances : /Habitation ? ☐ Oui ☒ Non /Parcelle ? ☐ Oui ☒ Non /Végétation ? ☐ Oui ☐ Non
Commentaires :	

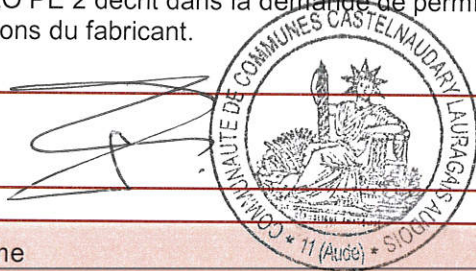
Rejet des effluents

Quel est le lieu prévu pour le rejet ? Fossé communal	Le mode d'évacuation est-il autorisé dans la zone ? ☒ Oui ☐ Non Le lieu de rejet nécessite-t-il une autorisation du propriétaire ? ☒ Oui ☐ Non Une dérogation préfectorale est-elle nécessaire ? ☐ Oui ☒ Non
Rejet superficiel Si rejet en milieu superficiel et non propriétaire du lieu de rejet, autorisation de déversement écrite du propriétaire ? ☒ Oui ☐ Non <i>Si oui, la joindre à la demande</i>	Si rejet en milieu superficiel et autorisation nécessaire, autorisation possédée ? ☒ Oui ☐ Non
Rejet par puits d'infiltration Si rejet par puits d'infiltration, autorisation communale à l'appui d'une étude hydrogéologique ? ☐ Oui ☐ Non <i>Si oui, la joindre à la demande</i>	Si rejet par puits d'infiltration, existence d'une autorisation communale sur la zone ? ☐ Oui ☐ Non Si non, le particulier a-t-il fourni une dérogation ? ☐ Oui ☐ Non
Commentaires	

AVIS TECHNIQUES

Service de contrôle	
Nom du service	Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois
Adresse	av du 08 mai 1945 CP : 11400 Commune : CASTELNAUDARY
Téléphone	04 68 23 68 43

Proposition d'avis du contrôleur	Non conforme
Commentaires : Le positionnement de la filière compacte PACK ECOFLO PE 2 décrit dans la demande de permis de construire N° PC 11 252 19 M 0005 n'est pas conforme aux préconisations du fabricant.	
Date : 04/12/2019 Nom et signature du contrôleur : M. FORATO Serge	



Avis du responsable du service de contrôle	Non conforme
Commentaires :	
Date : 04/12/2019 Nom et signature du responsable du service en charge du contrôle : M. Philippe BERNARD	



